

un avis de donné à son sujet ? Je proposerais qu'on en renvoie l'examen à la prochaine séance.

L'honorable M. MACDONALD (C.-A.) : Il supprime simplement la partie autorisant la construction de la ligne de Prince-Albert à la baie d'Hudson. Le but est d'épargner du temps.

L'honorable M. POWER : D'après ce que je comprends, l'honorable sénateur qui, au moment de la suspension de la discussion sur le bill, combattait devant la Chambre la proposition de la 3e lecture, a renoncé à toute opposition étant convenu que cette partie de l'article 7 autorisant la compagnie à construire de Prince-Albert à Fort-Churchill, serait supprimée du bill. L'honorable sénateur qui a proposé l'amendement et qui représente les promoteurs du bill, a consenti à accepter cela et il en appelle au Sénat pour qu'on lui permette son amendement, afin d'avoir le temps de prendre ses mesures avant la prochaine séance. Je crois cette proposition raisonnable. Il s'agit de biffer cette partie de l'article 7 qui donne à la compagnie le pouvoir d'étendre sa ligne de Prince-Albert à Fort-Churchill.

L'honorable M. LANDRY : Je crois que la procédure que nous suivons actuellement est irrégulière. La motion principale demande que le bill soit lu pour la 3e fois. Qui a fait cette motion ?

L'honorable M. WATSON : C'est l'honorable sénateur qui propose l'amendement.

L'honorable M. LANDRY : A-t-il maintenant le droit de faire un amendement ? Il a perdu ce droit.

L'honorable M. POWER : L'honorable sénateur fait appel au bon vouloir du Sénat.

L'honorable M. LANDRY : Pour prouver mon bon vouloir, je m'offre de le remplacer. Je propose la suppression des mots de la 4e ligne, page 2, de l'article 7, et dans la 5e ligne, jusqu'au mot "Hudson" inclusivement.

L'honorable M. WATSON : Je crois que nous devrions avoir de plus amples explications. Il y eut une discussion très étendue sur ce bill lorsqu'il est venu en délibé-

ration devant le Sénat et nous avons été informés que des capitalistes étaient prêts à placer leur argent dans ce projet ayant pour but de construire une voie ferrée de Victoria (C.-A.) à Churchill. Les capitalistes ont-ils été prévenus qu'on était en train de biffer cette section de Prince-Albert à Churchill ? Il s'agit maintenant d'un chemin de fer qui s'arrêtera à Prince-Albert, une localité sans doute excellente pour un terminus ; n'empêche que nous devons nous attendre à quelques explications de la part de l'honorable sénateur qui nous a appris que des capitalistes avaient été mis au courant de l'affaire et que l'argent était prêt pour la construction de cette voie ferrée. On dit maintenant que des arrangements ont été pris—avec qui ? Est-ce entre quelque autre compagnie de chemin de fer et les promoteurs de ce bill, ou entre les partisans et les adversaires du projet pour certaines raisons de principe ? Pour ma part, ce n'est pas l'abandon de la section Prince-Albert-Churchill qui m'empêchera de combattre ce projet. Je le combats parce que je suis convaincu qu'il s'agit d'une concession demandée purement dans un but de spéculation. J'ai déjà expliqué mon opinion à ce sujet. Je n'ai pas de motif d'en changer, mais quelques-uns de nos collègues consentiraient à voter le projet modifié qui convient ainsi aux intéressés, cependant je reste convaincu que le projet ne devrait pas être adopté.

On a dit qu'à l'égard d'autres bills de même nature j'aurais exprimé des opinions différentes. Je n'ai jamais favorisé l'adoption de projets qui n'avaient point les garanties suffisantes de réalisation.

On a rappelé l'appui que j'ai donné au bill n° 41. Mais le chemin de fer dont il est question dans le projet était déjà en partie construit par un entrepreneur qui a acquis une belle réputation dans ces travaux ; c'est pourquoi j'ai soutenu ce bill. La ligne projetée passera dans le même territoire que l'autre et elle n'a d'autre objet que d'empêcher l'établissement de cette dernière. Voilà mon opinion. Elle n'a pas changé, malgré l'entente intervenue entre les promoteurs de ces entreprises.

(L'amendement est adopté.—Le projet de loi, ainsi modifié, est lu pour la 3e fois et adopté.)